

Coopération Internationale Suite

Parti du fait que les services publics essentiels, tels que, l'approvisionnement en eau potable, l'évacuation des eaux usées et de ruissellement, la facilitation des soins de santé, la préservation de l'environnement, la promotion du sport et de la culture, de l'éducation et de la formation, la consolidation d'un environnement social garantissant la liberté et la pratique religieuse, l'entretien et la démultiplication des infrastructures communautaires et Collectives et l'instauration de la sécurité publique, autrement dit, les biens et services de proximité, ne peuvent être assurés que par les collectivités locales.



Mme Sonia de TAEVERNIER
Directeur de l'Urbanisation et de la planification,

A l'heure actuelle, nous sommes à mi-chemin entre la phase I et II ; ainsi :

- Les deux Communes ont acté leur volonté de coopérer par le biais d'une délibération de leur conseil Municipal respectif.
- Les deux mandataires responsables du projet ont été choisis.
- Les groupes de travail ont été constitués.
- Le plan de développement local de Grand-Dakar ayant permis d'identifier les besoins des populations servira de document de référence.
- Le Bureau de Développement Local, structure de prise en charge des problèmes liés à la Coopération Internationale Communale été constitué
- Une mission belge à déjà séjourné à Grand-Dakar en novembre 2007
- Le Député-maire de Berchem Mr RIGUELLE est attendu à Grand-Dakar, le 02 avril 2008.

Coopération Internationale Suite

A partir du 02 avril donc, le Député Bourgmestre Sainte-Agathe sera à Dakar, les autorités de la Commune de Grand-Dakar ayant tenu à ce que son séjour au Sénégal coïncide avec la fête du 04 avril, occasion pour le Député-Bourgmestre (équivalent de député -Maire), de rencontrer les plus hautes autorités de l'Etat, notamment le Sénateur-Maire de Dakar, Pape Diop, le Premier Ministre Cheikh Hadjibou Soumare et le Président de la République Me Abdoulaye Wade. Le Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe pourrait ainsi assister au défilé du 04 avril aux cotés des hautes autorités du Sénégal, une illustration parfaite de la Téranga Sénégalaise.

Le séjour du Député-Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe sera mis a profit par le Maire de Grand-Dakar, pour une présentation du paysage politique administratif du Sénégal .Mr Riguelle assistera également à une réunion du Conseil Municipal qui sera suivie de l'inauguration du Bureau Local de Développement (B.D.L). Ce sera en présence de hautes personnalités sénégalaises et de nombreux invités.

Le Premier Ministre Hadjibou Soumaré écrit à Samaké

Après le Président de la République, Me Abdoulaye Wade qui a écrit au Maire de Grand-Dakar pour l'encourager, c'est autour de Cheikh Hadjibou Soumaré Premier Ministre, de magnifier l'action du Maire de Grand-Dakar. Dans une lettre dont les termes élogieux sont allés droit eu Cœur de l'édile de Grand-Dakar et de ses collaborateurs, Hadjibou Soumaré incite Mohamed Lamine Samaké à ne pas dévier de la direction qu'il a empruntée.

Grand Dakar infos

Bulletin Hebdomadaire
D'informations Communales
Numéro Spéciale



Le Mot du Maire

« COOPERATION INTERNATIONALE COMMUNALE »

Les Belges Sont là !



Mr Riguelle Député-Bourgmestre de Berchem-Sainte-Agathe

Les autorités de la Commune de Berchem-Sainte-Agathe en Belgique partenaires de la Commune de Grand-Dakar, effectuent à Dakar à partir du 28 Mars, une visite de quelques jours qui entre dans le cadre du renforcement des bonnes relations entre les deux collectivités locales. Une première délégation est déjà à Dakar depuis la date ci-dessus indiquée, pour préparer l'arrivée du Député-Bourgmestre de Berchem-sainte Agathe qui sera dans nos murs le mercredi 2 avril 2008.



Cela a été pour nos amis belges, l'occasion d'une prise de contact avec leurs homologues du Bureau de Développement Local (B.D.L) de Grand-Dakar, une structure qui a en charge, la mise en œuvre de tous les problèmes liés à ce partenariat. De ce fait, elle (la structure) aura à utiliser les mêmes outils de gestion de management, de planification, de suivi et d'évaluation que les homologues Belges. Cela aboutira sans nul doute, avec l'organisation d'un séminaire de formation animé par les partenaires Belges, à la mise à niveau des membres du B.D.L de Grand-Dakar .C'est dans ce cadre que la Commune de Berchem-Sainte-Agathe et celle de Grand-Dakar ont ensemble élaboré une stratégie de réalisation d'un programme de développement local qui se décline en 3 phases :

Phase I : il s'agissait d'identifier les possibilités de partenariat et de procéder à la désignation des mandataires. Pour Grand-Dakar, Cheikh Mohamed Lamine SAMAKE, Maire, et pour Berchem-Sainte-Agathe Monsieur Jean Marie COLLOT 1^e Echevin et enfin de constituer un groupe de travail mixte dont les éléments « la Task Force » ont été déjà choisis.

Phase II : il est question de planification qui consiste à doter Grand-Dakar d'un outil de gestion générale, afin d'organiser sa modernisation tel que prévu par le plan de développement local dont a pris connaissance la partie belge qui est en train de l'analyser et d'y apporter les améliorations qui s'imposent s'il y a lieu. A l'heure actuelle les deux Communes travaillent ensemble pour le réactualiser.

Phase III : il s'agit de passer à l'action, c'est-à-dire à la réalisation concrète du plan. Il y a lieu de souligner ici que le programme étant pluriannuel (2008-2012), chaque année, on procédera à l'exécution d'actions prioritaires, comme il a été défini dans la convention spécifique de partenariat.

Un système de suivi et d'évaluation permanente permettra de pendre à temps, les mesures correctives, si les activités programmées ne contribuent pas à la réalisation des objectifs définis.



De gauche à droite Mr Rossignol
Secrétaire Municipal et
Mr Collot 1^e échevin de Berchem



Mr Ndongo Diop Conseiller
CPS à Berchem

Partant des insuffisances notées dans la coopération Nord-Sud et des sommes colossales englouties depuis des années ; le développement tant souhaité tarde à voir le jour. Aussi, pour le Royaume de Belgique une nouvelle stratégie a été définie et une nouvelle forme de coopération initiée en vue de créer les conditions d'un développement réel et durable, en conformité avec le processus de décentralisation entamé au niveau national.



vue de l'accueil réservé à la Délégation Belge

Dans ce sillage, la Belgique a conçu la Coopération Internationale Communale et porté son choix sur cinq pays du sud (Maroc, Bénin, Burkina, R.D.C et le Sénégal).

Pourquoi le Sénégal ? la République du Sénégal est un des pays prioritaires de la Belgique. Sa situation politique est stable et les réformes récentes, qui ont connu une accélération depuis l'accession au pouvoir d'Abdoulaye WADE, tendent à démontrer la volonté du pouvoir central à accélérer et renforcer le processus de décentralisation. Ainsi au Sénégal cinq Collectivités Locales (Diourbel, Sébikotane, Yenne, Sam Notaire, Grand-Dakar) ont été retenues.

Pour Chaque pays, un thème a été retenu ; pour le Sénégal, il s'agit de : Développement Local et Coopération entre collectivités locales du Nord et du Sud.